



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Val de Marne

ATTESTATION DE LA QUALITE D'ARTISAN

Le Président de la Chambre de Métiers et de L'Artisanat du Val de Marne,
Vu le décret N° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale
et au Répertoire des Métiers, modifié par le décret n°2006-80 du 25
janvier 2006,

Vu les justificatifs présentés par l'intéressé,

Confère, le 04 Octobre 2010, la qualité d'Artisan pour le Métier de :

DEMENAGEUR

à Monsieur Fourquie Gilles, né le 07 décembre 1953 à PARIS (75).

Chef d'entreprise immatriculé au Répertoire des Métiers sous le
N° 438181828 RM 94.

En foi de quoi lui délivre la présente attestation, pour servir et valoir ce
que de droit.

Saint-Maur-des-Fossés, 06 oct. 2010.

Le Titulaire

Le Président